



Syndicat C.G.T.



1 Place de l'Hôpital BP 426
67091 STRASBOURG Cedex

☎ 03-88-11-60-98

☎ 03-88-11-64-35

💻 syndCGT@CHRU-Strasbourg.fr

MOTION :
JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME
8 MARS 2007

FEMME – CRECHE, TOUJOURS LE MÊME COMBAT !!!

A l'hôpital, les professions représentées sont très féminisées. Avec les départs massifs à la retraite de la génération « Baby boom » la population rajeunie. Futures mères, ou jeunes mères, c'est le parcours du combattant face au manque de place dans les crèches de l'hôpital, dépôt de dossier sur liste interminable, elles ne sont pas ouvertes à tous les salariés... En cas de refus, elles doivent faire des démarches pour des crèches départementales ou municipales. Mais les horaires atypiques des personnels hospitaliers ne coïncident pas. Il faut donc recourir à des solutions de gardes complémentaires onéreuses, les femmes élevant seules des enfants sont en nombre important à l'hôpital, c'est aussi une réalité, et pour ces femmes l'accès de ces structures est un réel problème.

De ce fait, nous demandons l'ouverture des crèches 24 H sur 24 et 7 jours sur 7.

A l'occasion de la journée internationale de la femme du 8 mars, la CGT fait les propositions suivantes :

- le renforcement de crèches hospitalières, pour des effectifs et des créations de postes suffisants pour une prise en charge globale
- la prise en compte de la qualité et la charge de travail des professionnels de crèches
- un nombre suffisant de places dans nos crèches pour satisfaire toutes les demandes des agents des HUS
- la prise en compte des horaires de toutes les catégories professionnelles (administratifs, soignants, etc...) de nuit comme de jour
- une véritable garderie pendant la période de congés mercredis et week-ends, sur les différents sites de l'hôpital
- un service public assurant sa mission de prise en charge des enfants des agents, pour qu'elles puissent concilier vie professionnelle et vie de famille